<u>Document de questions et réponses n° 2</u> <u>DP – W6369-17-X014 – Services d'évaluation ergonomique de postes de travail</u>

Numéro	Questions/réponses/modifications
Question 2	Pouvez-vous confirmer si un numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) est requis pour soumissionner? Si, à l'heure actuelle, notre organisation n'en a pas, devons-nous en obtenir un pour soumissionner?
Réponse 2	Le numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) est essentiel à l'attribution du contrat. Voir la section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, CCUA 2003 (2016-04-04) : https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/21 .
Question 3	Pouvez-vous préciser si les ressources que nous proposons doivent inclure un kinésiologue ET un physiothérapeute, ou si le gouvernement demande l'une ou l'autre de ces ressources?
Réponse 3	Voir le document de questions et réponse n° 1, réponse 1.